

Si je fais un achat auprès d'un particulier ou lors d'une vente aux enchères d'équipement agricole, puis-je quand même acheter le plan de protection PowerGard?

Communiquez avec votre concessionnaire John Deere pour savoir si votre machine est admissible.

Auprès de qui puis-je acheter le plan de protection PowerGard?

Le plan PowerGard est uniquement vendu par les concessionnaires John Deere.

Comment puis-je savoir que mon concessionnaire a réellement acheté le plan de protection PowerGard?

PowerGard fait parvenir par la poste les cartes de contrat et les formulaires de garantie au client après que celui-ci a acheté le plan de protection PowerGard. Cependant, si l'adresse du client était incorrecte ou si le concessionnaire n'a pas soumis une certification requise, il se peut que le client n'ait pas reçu la carte de contrat.

Quel est le meilleur moyen d'obtenir d'autres renseignements généraux?

Communiquez avec votre concessionnaire John Deere.

Je ne comprends pas les garanties applicables à mon tracteur. Je désirais un contrat de trois ans, mais il ne reste plus qu'une seule année à écouler à mon contrat.

Si le plan de protection PowerGard est acheté en cours de garantie, le contrat comprendra une garantie de base. Si une couverture de 36 mois et de 1 500 heures a été achetée, le contrat comprendra une année de garantie PowerGard ou 1 500 heures d'utilisation, selon la première de ces deux éventualités.

J'achète une autre machine et je souhaite transférer le plan de protection PowerGard de ma machine précédente à ma nouvelle machine. Le plan est-il transférable?

Non, un contrat PowerGard acheté pour une machine demeure associé à cette machine.

La garantie de base de ma machine vient tout juste de prendre fin. Puis-je quand même obtenir une couverture PowerGard? Si oui, quelle est la marche à suivre?

Oui, une fois que la période de garantie de base d'une machine d'un client est échu, le plan de protection PowerGard pour équipement d'occasion est offert.

Mon contrat PowerGard est sur le point d'expirer. Puis-je acheter une garantie supplémentaire pour ma machine?

Certains produits sont effectivement assortis d'options de mise à niveau, mais peuvent nécessiter une certification. Communiquez avec votre concessionnaire John Deere pour savoir si votre machine est admissible à une mise à niveau.

Puis-je obtenir du financement pour le plan de protection PowerGard si ma machine est déjà financée?

En général, oui. Vous devez toutefois communiquer avec votre institution financière ou votre concessionnaire aux fins de vérification.

Dois-je recourir aux services d'un concessionnaire particulier pour faire faire le travail couvert par ma garantie PowerGard?

Dans le cas de la plupart des contrats, tous les concessionnaires John Deere peuvent effectuer les réparations couvertes par la garantie. Si vous avez acheté un plan de protection PowerGard à court terme pour un tracteur d'occasion, le concessionnaire qui vous a vendu le contrat devra effectuer les réparations couvertes par la garantie.

Dois-je payer la franchise chaque fois que j'ai un problème avec ma machine?

Il y a une franchise applicable à chaque problème couvert. Si une autorisation de travail comporte plusieurs segments ou problèmes, il y aura une seule franchise.

Les frais de transport sont-ils couverts?

Aucuns frais de déplacement, de transport ou d'expédition ne sont couverts.